

Gabriel Ion**Logiques d'intervention et moralisation d'une question sociale : le cas des familles migrantes confrontées aux valeurs éducatives des contextes d'accueil**

Nom : ION

Prénom : Gabriel

Titre universitaire : DEA en sociologie, post-grade romand, CUSO (2003)

Licence ès sciences sociales, orientation sociologie, Université de Neuchâtel (2000)

Gabriel.Ion@socio.unige.ch

Directeur de thèse : Prof. Franz Schultheis

Les discours sur la maltraitance en tant que phénomène social qui sévit l'ordre social établi sont datés historiquement depuis peu de temps. Les catégories de pensées associées à ce phénomène sont récentes et s'inscrivent dans un processus plus large des transformations et des métamorphoses des modes de régulation institutionnelle de la famille. De nos jours, nous assistons à une forte préoccupation pour le phénomène de la maltraitance soit au niveau médiatique, politique, scientifique ou celui de l'intervention sociale. Dans la même mesure, nous constatons une augmentation du nombre de cas de maltraitance enregistrés allant de pair avec une augmentation du seuil de sensibilité face à ce phénomène – sensibilité qui se manifeste à travers une augmentation des articles dans les médias à ce sujet, augmentation du nombre de débats, de journées de réflexion – qui figure relativement depuis peu de temps sur la liste des priorités des interventions des services sociaux à Genève.

Cette recherche puise ces racines dans un questionnement sur les liens pouvant exister entre la migration, l'exil et les cas de maltraitance observés dans les familles de migrants à Genève, et précisément, une catégorie sociodémographique très politisée – les ressortissants de l'ex-Yougoslavie. Notre recherche se concentrera sur la maltraitance dont sont victimes les enfants. Bien que l'on recense des maltraitements à l'égard des enfants dans toutes les couches de la population, ce qui nous intéresse ici, ce sont les facteurs spécifiques qui interviennent pour des familles migrantes et des enfants confrontés à la question de maltraitance. Dans le cadre de cette recherche, l'on se limitera à la tranche d'âge allant de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire (0- 15 ans) tout en sachant que les adolescents plus âgés restent très exposés à certaines formes d'abus. C'est dans cette optique que nous tenterons de savoir d'abord quelle est la situation, ensuite de la comprendre et enfin de l'interpréter afin de la rendre « saisissable » par une politique globale.